

Le tableau 22 contient la liste des MPN avec, pour chacune, la nécessité de prendre des mesures par région économique.

Tab. 22 > Liste des associations forestières prioritaires et des mesures régionales les concernant

Type de forêt (par alliance phytosociologique [A], resp. sous-alliance [SA])	P	RL	V-CH	R-CH	Ou-Jura	Est Jura	Ou-Plat	Cent-Plat	Est Plat	Ou-PréA	Cent-PréA	Est PréA	NO-Alp	Cent-Alp	NE-Alp	SO-Alp	SE-Alp	Sud Alp
A Hêtraies (Fagion)																		
SA Hêtraies acidophiles																		
Hêtraie à luzule des bois avec <i>Leucobryum</i> 02	3	EN	0	B				●●	●●	●	●	●						
SA Hêtraies atlantiques																		
Hêtraie atlantique à houx 03*	4	VU	0	BB														●
Hêtraie à rhododendron 03**	4	VU	0	BB														●
SA Hêtraies à chèvrefeuille des Alpes																		
Hêtraie insubrienne sur calcaire 12*	4	VU	0	C														●
Hêtraie à adénostyle 13*	3	VU	1	B	●	○				●	●	●	●	●	●	●●	●	
SA Hêtraies xérothermophiles																		
Hêtraie à séslerie 16	4	NT	2	A	●	○				●	●	●	○	○	○			
SA Hêtraies à sapin de l'étage montagnard																		
Hêtraie à sapin avec abours 19*	1	EN	2	C														●●
Hêtraie avec érable, sapin et hautes herbes 20*	1	EN	2	B														●
Hêtraie à érable 21	4	NT	2	A	●									●		●●	●	
Forêt de sorbiers à aune vert 21*	3	EN	0	A														●
Erablaie à abours des Alpes 21**	1	CR	1	C														●●
A Erablaies de ravin méso-hygrophiles (Lunario-Acerion)																		
Erablaie à langue-de-cerf typique 22	4	NT	2	A	●	○				○			○	○	○			
Tillaie-frênaie colluviale 22*	1	CR	1	C		○							●					
Erablaie à reine-des-bois 22**	3	VU	1	B	●	●												
Erablaie à corydale 22**	2	EN	1	A	●	○	○		○	○	○	○			○			
Erablaie à alisier 23	2	VU	2	A	●													
Forêt d'alisiers à noisetier 23*	2	VU	2	C														●●
Erablaie à orme 24*	3	EN	0	A														●
Erablaie à orme, var. à aspérule de Turin 24	2	VU	2	B							●	●	●		●		●	
Erablaie à hépatique 24**	1	EN	2	BB												●●		
A Tillaies thermophiles sur éboulis ou lapiez (Tilion)																		
Tillaie à aspérule de Turin 25	1	VU	3	B						●	●	●		●	●		●	
Tillaie à érable 25*	1	EN	2	A	○	○												
Tillaie à luzule blanc-de-neige 25**	2	VU	2	B										●				●
A Frênaies humides (Fraxinion)																		
Aunaie à érable 27*	2	EN	1	B								●						
Forêts mixtes sur substrat humide et aunaies à osmonde 27**	2	CR	0	C														●●
Frênaie à orme typique 28	4	VU	0	A	●	●	○	○	○		●●			●●		●●	●●	○
Frênaie à merisier à grappes 30	4	VU	0	B		●	●	●	●							●●		●
A Aulnaies alluviales (Alnion incanae)																		
Aulnaie à préle 31	1	EN	2	B			●	●	●									
Aulnaie riveraine 32	2	VU	2	B						●●	●●	●●		●●		●●	●●	

Type de forêt (par alliance phytosociologique [A], resp. sous-alliance [SA])	P	RL	V-CH	R-CH	Ou-Jura	Est Jura	Ou-Plat	Cent-Plat	Est-Plat	Ou-PréA	Cent-PréA	Est-PréA	NO-Alp	Cent-Alp	NE-Alp	SO-Alp	SE-Alp	Sud Alp
Arolière à cotonéaster 59*	2	VU	2	BB														
Mélèzin à genévrier 59**	4	LC	3	A												●●	●●	
Arolière des Alpes du Nord 72	1	EN	3	A						○	○	○		○	○			

A Pinèdes de montagne (Vaccinio-Pinion mugo)

Pineraie de montagne à rhododendron ferrugineux 70	2	VU	2	A							●		○	●				
Pineraie de montagne à lycopode sélagine 70*	1	CR	3	A	●													

A Pinèdes de montagne à sphaignes (Ledo-Pinion)

Pineraie de montagne à sphaignes 71	2	VU	2	A	●					○	○	○		○	○	○	○	
-------------------------------------	---	----	---	---	---	--	--	--	--	---	---	---	--	---	---	---	---	--

A Pinèdes à Dicranum (Dicrano-Pinion)

Pinède à callune 68	2	VU	2	BB									●		●	○		●
Pinède à canche flexueuse 68*	1	EN	3	B											●	●		●
Pinède à airelle 68**	3	EN	0	B												●	●	

A Pineraies subcontinentales basophiles (Erico-Pinion)

Pinède à bruyère 65	4	NT	2	B									●	●		●	●	
Pinède à coronille 65	1	EN	3	A	○	○												
Pessière à bruyère 53*	2	VU	2	B												●	●	
Pinède à frêne 65	2	EN	1	A						○			●			●		

A Pineraies / pinèdes subatlantiques des pentes mameuses (Molinio-Pinion)

Pinède à molinie 61	1	EN	2	A		○	●	●	○		○	○	●					
Pinède à orchidées 62	2	VU	2	A		○	●	●	○			○						
Pinède de montagne à cirse 63	1	CR	3	A	○								●●					

A Pinèdes à cytise (Cytiso-Pinion)

Pinède à cytise 64	1	CR	3	A														
Pinède à pyrole et pineraie à troène vulgaire 66	1	CR	2	C				●●							●		●	

A Pinèdes de montagne (Erico-Pinion mugo)

Pinède de montagne à bruyère 67	4	LC	3	A						●			●	●	●		○	
Pinède d'Engadine à laiche humble 67*	1	EN	4	BB														
Pinède de montagne à rhododendron cilié 69	2	VU	2	A						●	●	●	●				○	

A Pinèdes continentales xérophiles (Ononido-Pinion)

Pinède à bugrane 65*	4	LC	3	BB												●●	●●	
Pinède à odontite visqueux 65*	1	EN	4	BB												●●		

Nécessité de prendre des mesures

- élevée (association forestière très insuffisamment ou pas du tout représentée dans les réserves)
- moyenne (partiellement représentée dans les réserves, mais l'objectif opérationnel est loin d'être atteint)
- faible (relativement bien représentée – une augmentation de la part de surface dans les réserves est cependant souhaitable en raison de la grande importance écologique; une gestion proche de la nature doit aussi être garantie en dehors des réserves naturelles)
- Pas de nécessité particulière d'agir
- L'association forestière manque totalement ou largement dans cette région

Degré de priorité (P): 1 (très élevée) à 4 (faible priorité)

Sont considérées comme prioritaires au niveau national toutes les associations présentant un degré de priorité de 1 à 4. Le degré de priorité est égal à la somme du statut dans la liste rouge (LR) et du degré de responsabilité de la Suisse pour l'association forestière concernée (V-CH).

Statut liste rouge (LR) / statut de menace: CR (critical endangered / association forestière en danger d'extinction), EN (endangered / association forestière très menacée), VU (vulnerable / association forestière vulnérable). Les associations forestières avec les statuts suivants sont peu voire pas du tout menacées: NT (near threatened / potentiellement menacée) et LC (least concern / non menacée).

Responsabilité internationale de la Suisse (V-CH) pour l'association concernée: 4 (très élevée), 3 (élevée), 2 (moyenne), 1 (faible), 0 (aucune).

Représentation dans le réseau des réserves forestières de Suisse (R-CH): AA (très bien représentée), A (bien représentée), B (partiellement représentée, mais l'objectif opérationnel n'est pas encore atteint), BB (mal représentée), C (manquante, présente dans aucune réserve).